ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE:

ESSAIMONS LES SOLUTIONS! RÉCUPÉRER L'EAU DE PLUIE DANS UN IMMEUBLE COLLECTIF : VILAJOA

Retour d'expérience











<mark>UN</mark> HABITAT PARTICIPATIF RÉSILIENT DANS LA COMMUNE DE LE RHEU

Depuis plusieurs années, un collectif d'habitant es porte un projet d'habitat participatif en intégrant la transition écologique et l'adaptation au changement climatique comme fils conducteurs de sa démarche et de ses choix.

Dans ce contexte, les habitants ont fixé des orientations environnementales pour le bâtiment :

- Performance énergétique
- Approche bas carbone (valorisation des matériaux biosourcés, locaux, faiblement carbonés, ...)
- Confort d'été, préservation de la ressource en eau

LES ÉTAPES CLÉS DU PROJET





Février

1º réunion d'information avec Parasol 35

Mars-Août

Choix du nom et écriture des documents fondateurs (raison d'être, valeur fonctionnement, etc.)

Janvier-Juin

· Recherche du terrain démarchage et rencontres des communes Validation collective du terrain proposé

à Le Rheu

Nov-Déc

Création de l'association

Mars

Lancement de la conception et des études architecturales avec Cécile Gaudouin et Charlotte Martin

Sept 1er rdv avec l'ALEC pour présenter le projet, évaluer le volume d'eau récupérable, arbitrer des usages, dimensionner la cuve, etc

Janvier Dépôt du permis

> Août Signature des prêts

Octobre Début des travaux

Toute l'année Poursuite des travaux

Août Chantiers participatifs pour l'autoconstruction de l'annexe

Mars

Visite opération préalable à la réception, échange avec l'ALEC, plombier et architecte pour expliciter notre demande, faire évoluer l'installation...

Sept Inauguration officielle

LES COÛTS ET LES AIDES

• Travaux : 1 052 698 € • Terrain : 166 057 €

• Architectes : 123 551 €

• Assistance à maîtrise d'ouvrage : 23 424 €

 Autoconstruction annexe : 25 567 € Coût au m² de SHAB* · 3 598 €

Subvention CEBR* : 5 840 €

* pour l'installation de la cuve



1 527 410 €

* SHAB : surface habitable

* CEBR : Collectivité Eau du Bassin Rennais

<mark>L'</mark>APPUI DE L'ALEC SUR LA RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE

Le collectif d'habitant es cherchait à mieux évaluer son potentiel de récupération d'eau de pluie, tant en termes de volumes que de solutions techniques à mettre en œuvre.

L'accompagnement de l'ALEC s'est déroulé en plusieurs étapes :

SEPT 2022

Entretien à la phase conception du projet (dimensionnement de la cuve de 10 m³)

MAI 2024

- Analyse des devis plomberie et terrassements
- Préconisations

EN DERNIER LIEU

Visite sur site pour analyser la conformité de l'installation

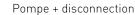


Ce projet sur la récupération de d'eau de pluie a été financé par la CEBR à hauteur de 30 % TTC du coût de l'installation. Notre rôle ici a été principalement d'être financeur de l'opération. Cette installation exemplaire nous a permis aussi d'observer les difficultés rencontrées par les porteurs de projet. À long terme, nous pourrons aussi observer la vie du projet et son évolution, comme un futur raccordement aux lave-linges du bâtiment.



LE MATÉRIEL SUR SITE











Filtre + compteur d'assainissement

Regards de la cuve

Financement et coût de l'installation de récupération d'eau de pluie

5 logements, cuve enterrée de 10 m³ pour des usages extérieurs et alimentation des toilettes

Terrassement - remblais - réseaux supplémentaires : 5 270 € HT

• Cuve 10 m³ + pompes de relevage : 9 500 € HT

• Pompes évacuation trop plein + suppresseur : 2 618 € HT

• Distribution EF non potable : 1 353 € HT

• Filtres secondaires et mise à jour de l'installation en 2025-2026





Depuis juillet 2024, la règlementation sur la récupération d'eau de pluie a fait l'objet d'une évolution pour élargir les utilisations et assouplir les démarches. Elle précise les usages autorisés pour l'extérieur et l'intérieur. Par exemple, il est obligatoire de faire analyser l'eau de son installation pour pouvoir raccorder son lave-linge à un réseau de récupération d'eau de pluie. Cette analyse a été réalisée dans le cadre du projet Vilajoa pour anticiper un futur raccordement du réseau d'eau de pluie aux lave-linges du bâtiment.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur https://bit.ly/reglementationeau



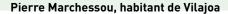
En tant qu'aménageur du quartier, Territoires Rennes a joué un rôle clé en accompagnant le collectif Vilajoa lors de la concrétisation de ce projet d'habitat partagé au sein du quartier de la Trémelière, en particulier pour la vente du terrain. L'ALEC est un partenaire privilégié qui a permis d'impulser de nombreux sujets environnementaux, dont la récupération d'eau de pluie à usages intérieurs. A ce titre, Vilajoa a répondu au-delà des attentes portées par le projet d'aménagement et fera office d'exemple pour les projets d'habitat à venir au sein du quartier de la Trémelière.



Jessie Joseph, Territoires Rennes



L'accompagnement de l'ALEC a été précieux pour faire des choix éclairés tout au long du projet. Du dimensionnement, en passant par l'analyse des devis jusqu'à la visite au moment de la livraison, nous avons pu bénéficier de conseils avisés pour mener à bien cette installation.





Architectes de ce projet d'habitat partagé, les habitants souhaitaient un système de récupération des eaux de pluie pour l'arrosage du potager collectif, l'alimentation en eau des laves-linge de la buanderie collective et des WC. En collaboration avec l'ALEC (dimensionnement, échange, visite), notre suivi en chantier a été essentiel pour que l'entreprise puisse proposer des solutions pratiques et adaptées. Cette expérience a permis de former plus finement les entreprises, les bureaux d'études et la Maîtrise d'oeuvre.







DES TERRITOIRES RÉSILIENTS : 🥠 ESSAIMONS LES SOLUTIONS !



EN BRETAGNE, DANS UNE FRANCE À +4°C

Étés : -26 % de précipitations (fort accord des modèles).

Hivers: +14 % (accord moyen).

Précipitations très variables d'une année sur l'autre.

Confort d'été : besoins en fraîcheur x4,5 ; chauffage : -32 %.

Fortes pluies plus intenses : +6 à +34 % (incertitudes).

Source : OEB, Chiffres clés du climat en Bretagne, 2025

Réduire nos vulnérabilités face au changement climatique nécessite dès aujourd'hui de mettre en place des pratiques d'adaptation.

Avec le soutien de la Région Bretagne et de l'ADEME, l'ALEC accompagne les collectivités grâce à plusieurs leviers : sensibilisation (visites, ateliers, webinaires) et accompagnement de projets.

L'enjeu est d'anticiper les impacts attendus à +2,7 °C en France en 2050 et +4 °C en 2100, par rapport à la période pré-industrielle. En parallèle, il faut continuer à réduire nos émissions de gaz à effet de serre pour éviter un réchauffement rendant l'adaptation impossible.

UN PROGRAMME RÉGIONAL POUR S'ADAPTER

Sous la bannière « Ambition Climat Bretagne », la Région Bretagne, l'ADEME, la DREAL, l'OFB et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne unissent leurs efforts pour accélérer l'adaptation climatique. Les 8 ALEC bretonnes, coordonnées par Breizh ALEC, accompagnent les collectivités via trois axes :







accompagnement

Objectif : renforcer notre résilience et prévenir les risques.

POUR EN SAVOIR ENCORE PLUS



Ange-Marie Desbois 02 99 35 83 51 ange-marie.desbois@)alec-rennes.org



Le Projet Adaptation au changement climatique

www.alec-rennes.org/usager/collectivites/adaptation-au-changement-climatique









Énergie et climat :

agir ensemble pour mieux vivre aujourd'hui et demain!